

Entretien d'explicitation

« Technique de «verbalisation consécutive assistée» »

- Pratique accompagnée et guidée
- Evocation de la situation passée par une verbalisation descriptive
- A fin d'élucidation des processus cognitifs mis en jeu dans l'action

Elucidation à but pédagogique

- L'objectif est l'élucidation de l'action passée c'est-à-dire rendre intelligible comment l'action s'est déroulée et éventuellement tirer au clair la cohérence interne qui a généré la difficulté, l'erreur ou la réussite
- Dans le cadre d'une pédagogie cognitive

But pédagogique

- Permet à l'enseignant de clarifier le fonctionnement interne du formé (sa cognition)
- Permet de comprendre ce qui fait obstacle la progression A priori le sujet n'est pas un bon théoricien de sa propre activité
- Autorise, la recherche de solution

Cognition

- Processus mentaux complexes mis en jeu dans la réalisation d'une action
- Qui mobilisent des connaissances et procédures dans l'action
- Les connaissances acquises par la voie symboliques dont le sujet peut parler facilement ne sont pas prédictives de connaissances effectivement mise en œuvre

Action et cognition

- L'action est l'expression la plus directive de la cognition réellement mise en œuvre.
- L'action liée à l'activité intellectuelle renseigne sur la cognition du sujet
- L'action est un témoignage non conscient de l'activité intellectuelle
- C'est-à-dire non clairement distincte de l'action

La cognition d'un sujet en action

Est inobservable, elle ne peut être qu'inférée à partir d'éléments observables :

- les actions
- les traces et produits des actions,
- les verbalisations qui s'y rapportent
- les indicateurs non verbaux (mimiques, regards gestualité...)

Comment faire pour que

- La verbalisation du sujet nous informe et l'informe sur la cognition réellement mise en œuvre dans une tâche ?
- Le sujet a posteriori retrouve le déroulement de l'action
- Dépasser dans l'entretien les « rationalisations » et les « je ne sais pas »

L'entretien d'explicitation n'est pas

- Un discours sur l'action : Risque de rationalisation, de discours non pertinent, opinions, théories naïves etc.
- Un questionnement d'enquête, un recueil d'opinion ou de représentation
Eviter « Il faut commencer par »
« je fais toujours comme cela »

Mise en œuvre : le contrat de communication

- Clarifier les enjeux
- Accord personnel
 - Ethiques
 - Techniques
- Congruence de la réponse
- Jamais acquis de façon stable
- Possibilité de manifester son refus

Mise en œuvre : le type d'action

- L'entretien se rapporte à une action effectivement accomplie
- Action bien spécifiée Action singulière : cette consultation là et non une consultation pour HTA !

Mise en œuvre : évocation

- L'évocation d'une situation précise. La référence à une tâche effective et spécifiée est une condition nécessaire mais pas suffisante
- Être en évocation c'est pour le sujet être plus présent à la situation passée qu'à la situation présente

Mise en œuvre : questionner pour accéder aux informations non conscientes

- Faire décrire les actions en encourageant le sujet à décrire de qu'il a perçu, ce qu'il a fait
- Favoriser le comment ; Éviter le pourquoi
 - Comment savais tu que ?

—A quoi as-tu vu que ?

—Qu'as-tu fait quand ?

Mise en œuvre : guider l'entretien

- Ralentir la personne dans son débit verbal par une intervention directe
- Favoriser l'aperception : activité où le sujet retrouve les images, les sons, les sensations de l'expérience passée
 - Qu'as - tu ressenti ?
 - Qu'as - tu senti ?
 - Qu'as - tu vu ?
 - Qu'elle était la couleur de ?
 - Y avait il du bruit ?
- Il existe des critères observables qui permettent de vérifier que l'acteur est bien en évocation
 - Le regard du sujet quitte son interlocuteur
 - Son rythme de parole se ralentit avec des silences plus nombreux
 - La structure de verbalisation contient moins de généralisation, de termes abstraits
 - La structure de verbalisation contient plus d'éléments descriptifs et sensoriels.
- Analyse de la tâche comme cadre
 - Suivre la verbalisation en fonction de tâches spécifiées
 - Tenir compte des cycles de l'action
 - Tenir compte des conditions temporelles de l'action : date, durée
 - Mettre à jour les omissions, les généralisations
- En fonction de l'expertise du formateur

Entretien d'explicitation

mise en œuvre

- Technique d'entretien
- Technique d'écoute de l'autre
- Technique mobilisatrice
- Technique de verbalisation de l'action
- Technique impliquante
- Technique de respect
- Technique d'auto-information
- Technique de formation